

FORMULAIRE LICENCE « INDEPENDANTE » FFGOLF 2023

à retourner à : ffgolf - Service des licences - 68 rue Anatole-France - 92309 Levallois-Perret Cedex

Attention :

- ✓ La licence "Indépendante" ne permet pas de représenter un club en compétitions par équipe. Si vous êtes membre d'un club il est nécessaire de régler votre licence directement au secrétariat de votre club.
- ✓ Ce formulaire ne permet pas le « rattachement indépendant » à un club qui est un service proposé uniquement sur Internet.
- ✓ La licence 2023 sera délivrée par email, celle-ci sera disponible dans l'ensemble des environnements digitaux de la ffgolf : Espace licencié, application et peut être présentée à l'accueil des golfs. L'impression et l'expédition au domicile de la licence est possible exclusivement via l'Espace licencié. Ce service sera facturé 4 Euros.

Civilité :

NOM Prénom

Né(e) le / / N° licence (si existant) Nationalité (pour compétition fédérale)

Adresse postale

Code postal Ville Pays

e-mail* Tél. mobile**

*Obligatoire pour délivrer la licence par e-mail - **Facultatif

Paiement par chèque à l'ordre de la ffgolf : Banque Montant Numéro de chèque

PROGRAMME D'ASSURANCES 2023

Nous vous informons des garanties d'assurances dont bénéficient les licenciés ffgolf 2023 :

1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Il s'agit d'une obligation fédérale en application du Code du Sport (article L321-1). Elle vise à couvrir les accidents corporels ou matériels que vous pourriez causer à des tiers dans le cadre de votre pratique du golf en France ou à l'étranger.

2. ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT*

Cette assurance facultative vise à vous indemniser des dommages corporels que vous pourriez subir à la suite d'un accident dont vous seriez victime sans tiers responsable identifié ou si vous vous blessiez seul.

3. ASSISTANCE / RAPATRIEMENT*

Cette assurance facultative vise à couvrir vos frais d'assistance et de rapatriement en cas d'accident lors d'un séjour golfique en France et à l'étranger.

*Informations Assurances - Renonciation :

A compter de la délivrance de la licence, les licenciés disposent d'un délai d'un mois pour renoncer au bénéfice des assurances facultatives « Individuelle Accident » et / ou « Assistance / Rapatriement » auprès de la ffgolf par e-mail à juridique@ffgolf.org ou par courrier à la ffgolf – Service licence – 68, rue Anatole France 92309 Levallois-Perret cedex en précisant :

- leurs coordonnées : nom - prénom - adresse postale – tél. fixe ou mobile – e.mail - n° de licence 2023 ;

- les garanties d'assurances dont ils ne souhaitent pas bénéficier.

Les licenciés qui auront formulé cette demande dans le délai imparti recevront un chèque de la ffgolf du montant de(s) l'assurance(s) dont ils ne voudront pas bénéficier soit : 0,804 € (tarif de l'Individuelle Accident), 0,06 € (tarif de l'Assistance / Rapatriement).

En application du Code du Sport, la ffgolf informe ses licenciés de:

- l'intérêt de souscrire une assurance accidents corporels (ou Individuelle Accident) couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du golf peut les exposer;

- La possibilité de souscrire des assurances complémentaires auprès d'AIAC Courtage permettant d'améliorer les garanties de base « accidents corporels »;

- L'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques.

Les licenciés demeurent, par ailleurs, libres de se rapprocher de tout conseil en assurance de leur choix, susceptible de leur proposer des garanties complémentaires adaptées à leur situation.

- Pour toutes questions ou informations concernant les garanties d'assurances en Responsabilité civile ou Individuelle Accident :

- AIAC Courtage – 14 rue de Clichy, 75009 Paris

Pour toutes questions ou informations concernant les garanties d'assurances Assistance / Rapatriement : téléphone au (33.1) 41 85 87 93 ou par email : medical@europ-assistance.fr

Vous pouvez également consulter notre Site Internet : www.ffgolf.org

- Tel- 0800 886 486 ou 01.44.53.28.53

- Email: assurance-ffgolf@aiac.fr

**Signature du licencié
(ou de son représentant légal)**

Données personnelles

Données personnelles : En conformité avec votre adhésion à la ffgolf, les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées aux personnels habilités de la ffgolf, aux organes déconcentrés, clubs affiliés, sous-traitants, et peuvent être communiquées, avec le consentement de la personne concernée, aux partenaires fédéraux. Les finalités de traitement sont les suivantes : gestion et suivi des licenciés, gestion des prélèvements automatiques, établissement de statistiques, historique sportif (mise à jour de l'index), opérations de prospection par la ffgolf (relances licenciés, promotion de la pratique), envoi de newsletters, enquêtes ou études (satisfaction, pratiques, etc.), informations aux fins de respect des obligations légales et réglementaires de la ffgolf, opérations d'archivage. La durée de conservation des données recueillies peut différer selon les traitements. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le Site Internet de la ffgolf : www.ffgolf.org. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations vous y opposer en contactant le Délégué à la Protection des Données - dpo@ffgolf.org ou ffgolf - 68, rue Anatole France - 92309 Levallois-Perret Cedex. Si vous ne souhaitez pas recevoir les newsletters de la ffgolf ou les offres partenaires proposées aux licenciés, vous pouvez le signaler à votre club, auprès du Délégué à la Protection des Données : dpo@ffgolf.org ou vous placer personnellement sur liste rouge au sein de votre Espace licencié « profil ». Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés conformément aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

TARIFS LICENCE FFGOLF 2023

Tarifs valables jusqu'au 31 août 2023

Catégorie de licence – Tranche d'âges		Tarifs	Justificatif	Certificat médical - Questionnaire de santé
ADULTE	Né avant 1998 (plus de 25 ans)	58€	Aucun	Nouveautés 2023 à découvrir
JEUNE ADULTE	Né de 1998 à 2004 (de 19 à 25 ans)	34 €	Pour une première licence ffgolf : copie de pièce d'identité	Les licenciés sont par ailleurs invités à consulter les recommandations de santé émises par la Commission médicale de la ffgolf.
JEUNE	Né de 2005 à 2010 (13/18 ans)	22 €		
ENFANT	Né à partir de 2011 (moins de 13 ans)	19 €		Toutes les informations sur : www.ffgolf.org